

PROCES-VERBAL

HEURE	SUJET	DISCUSSION	SUIVI
19h00	1. Ouverture de la rencontre et mot de bienvenue	Ouverture à 19h05 19 Participants :	
19h10	2. Adoption de l'Ordre du jour	Ajout de points à l'OJ : <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre parents-enseignants 19 février 2015 • Demande de financement des finissants • Cause juridique • Banquet athlétique 4 juin 2015 Adoption proposée par Hélène Roy et Camil Dubuc – Adopté à l'unanimité avec ajouts ci-dessus	
19h15	3. Adoption du PV de la réunion du 18-11-2014	Adoption proposée par Kim Nishimura et Gerry O'Neil – Adopté à l'unanimité	
19h20	4. Mot de la Direction d'école Claude Martin	Claude Martin souhaite une très bonne année à l'ensemble des participants puis il présente le bilan. <ul style="list-style-type: none"> • Journée pédagogique / développement professionnel : Il indique qu'il a eu l'accord du CSF quant à la date du 29 janvier 2015 pour rattraper la journée perdue en septembre, suite à la grève. M. Surprenant et Mme Girard précisent que le choix des dates discutées entre les enseignants avait été pris afin d'éviter les lundis et vendredis, pour ne pas pénaliser davantage les enseignants ayant des cours ces jours-là. Ils confirment qu'il est donc préférable de proposer un mardi ou un jeudi. Ils indiquent cependant que la tenue des activités sportives aura lieu comme d'habitude à 15h ce jour-là. Camil Dubuc demande également la proposition d'une deuxième date pour permettre aux familles de choisir. Les dates du mardi 29 janvier et du mardi 10 février 2015 sont donc retenues. Trish Kolber enverra un sondage par courriel aux familles dans la semaine, avec une réponse attendue à J+6 (lundi suivant). Adoption proposée par Camil Dubuc et Marc Caloren – Adopté à l'unanimité	
	a. Soirée des Portes-Ouvertes 25 novembre 2014	Claude Martin indique que cette soirée a été un succès avec la visite de nombreuses familles venant notamment de la rive-nord et de Richmond pour des demandes	

		<p>concernant les classes de 7^e et 8^e années. Étaient également présents des membres du personnel, des parents bénévoles, messieurs Luc Morin et Camil Dubuc pour représenter l'APÉ et des élèves de l'école.</p> <p>L'objectif étant d'être compétitif, M. Martin précise que la tenue de cette soirée doit avoir lieu en novembre plutôt qu'en janvier comme c'est le cas pour celle du CSF.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan : <p>M. Martin ajoute qu'il y a donc un important potentiel de 82 élèves attendus à la rentrée prochaine. La question est de savoir combien d'élèves pourront être acceptés à l'école Jules Verne en raison du manque d'espace, même s'il s'agit d'un heureux problème à gérer.</p>	
	b. L'enseignant de Musique M. Pichet	<p>Claude Martin explique que le départ de M. Pichet, l'enseignant de Musique, s'est déroulé de façon nébuleuse lors des vacances de Noël.</p> <p>Cependant, ce dernier est heureux d'annoncer l'arrivée d'un autre enseignant, Douglas Hagerman, qui est entré en poste hier à l'école. Il s'agit d'un enseignant certifié en Musique au VSB et installé en Colombie-Britannique depuis plusieurs années.</p> <p>Pour information, il explique également que le statut d'un enseignant non certifié est désavantageux par rapport à un enseignant certifié, ce qui peut expliquer en partie le départ de Samuel Sixto, qui était en poste à Jules Verne les années passées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi : <p>M. Martin enverra un courrier prochainement aux parents de 7^e année précisant le déroulement de l'activité : liste des instruments et processus d'autorisation de sortie des instruments.</p>	Claude Martin
	c. Rencontre parents-enseignants 19 février 2015	<p>Claude Martin indique que la prochaine rencontre parents-enseignants aura lieu le 19 février et suggère de conserver le même format que les rencontres précédentes, soit des rencontres rapides à intervalle de 5 minutes chacune.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enjeu du système : <p>M. Martin rappellera aussi aux parents de se discipliner afin de respecter le temps d'échange de chacun.</p> <p>De plus, Anne Roberge signale que le site électronique d'inscription a ses limites puisque l'application s'est très vite retrouvée saturée lors de la rencontre du mois de novembre dernier, ne permettant pas le choix facile des créneaux horaires et l'inscription aisée des familles. En effet, sur le principe du « premier arrivé, premier servi » et dans le souci d'une meilleure organisation logistique, la juxtaposition des rencontres devient compliquée pour</p>	Claude Martin

		<p>les familles ayant plusieurs enfants car l'inscription requiert un compte pour chaque enfant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi et ajustement : <p>Une autre option est alors envisagée par Kim Nishimura, qui suggère que les familles, dont l'enfant nécessite un échange obligatoire, soient informées directement par les enseignants, afin d'être rencontrées en priorité, avant les autres familles qui seront rencontrées dans un deuxième temps. Cette invitation pourrait être envoyée par courriel aux familles concernées.</p> <p>Claude Martin rappelle que toute modification au déroulement de ces rencontres (élargissement de la plage horaire et / ou de la durée de rencontre) ne pourra se faire qu'après consultation avec les enseignants.</p> <p>Véronique Gauriot précise que le site électronique permet de limiter la disponibilité d'un enseignant ayant plusieurs matières d'enseignement à 1 créneau, au lieu de 2 comme c'est le cas actuellement dans le système.</p> <p>M. Martin propose que le déroulement des rencontres parents-enseignants reste identique à la dernière rencontre, à la différence que les familles n'auront qu'une seule plage de rencontre par enfant.</p> <p>Il est cependant admis que ce deuxième échange de l'année est en général moins populaire que celui du mois de novembre.</p>	
	d. Période de questions	Ce point a été abordé ci-dessus.	
19h45	5. Bilan de la présidente Trish Kolber	Trish Kolber présente le bilan.	
	a. Rencontre de l'APÉ et du CSF sur l'organisation des locaux de JV 14 janvier 2015	<p>Trish Kolber rappelle que l'objectif de la rencontre prévue le lendemain entre l'APÉ et messieurs Alison et Dupain du CSF est d'aider à maximiser l'organisation des locaux des écoles Roses-des-Vents et Jules Verne pour l'an prochain.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enjeu du contexte : <p>Elle rappelle aussi que l'école Jules Verne qui prête des salles de classe à Rose-des-Vents depuis quelques années reste cependant prioritaire dans ses propres locaux. C'est la raison pour laquelle une bataille pour la construction d'une autre école est en marche, plutôt que d'accepter une solution médiocre ou inadaptée pour l'an prochain.</p> <p>L'APÉ indique évidemment qu'elle souhaite conserver des relations amicales entre les 2 écoles.</p> <p>Compte tenu du manque d'espace, Claude Martin signale qu'il souhaite transformer l'ancienne salle de Menuiserie en Salon pour les étudiants, qui n'en ont pas</p>	APÉ

		<p>actuellement. Il voudrait également créer un espace professionnel capable d'accueillir les vélos (Grande Traversée du Canada) dans le secteur de la menuiserie, espace qui dispose d'un accès extérieur par un garage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi : <p>L'APÉ a demandé au CSF un état d'avancement de leurs travaux sur ce volet Immobilier, et posera ensuite ses questions.</p> <p>Puisque les discussions sont établies entre les 2 écoles, Michelle Marsan demande à ce que la consultation soit aussi élargie à la garderie « l'Île aux enfants » et la prématernelle « V'la le bon vent ».</p>	
	b. AGA de la Fédération francophone des parents de CB	<p>Anne Roberge poursuit avec sa participation au 35^e congrès de l'AGA de la Fédération francophone des parents de Colombie-Britannique qui s'est tenu en novembre dernier. Elle a donc assisté à la soirée de réseautage prévue le vendredi soir puis à la soirée conférence du samedi animée par Claire Primparé sur le thème de l'interpersonnel. Celle-ci a également participé à un atelier : « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'APÉ sans jamais oser le demander ».</p> <p>Trish Kolber a participé à une rencontre avec la haute direction du CSF, dans laquelle M. Dupain a fait une présentation sur la 4^e année en maternelle.</p> <p>Elle indique qu'un prix d'excellence a été décerné à Caroline Schrapff, éducatrice en prématernelle à RDV et qu'Hélène Roy a été saluée pour son intégration dans la communauté scolaire.</p> <p>Enfin, Anne Roberge confirme que l'organisation de cet événement fut une réussite et salue Michelle Marsan qui y a contribué par sa participation active.</p>	
20h10	6. Bilan du Trésorier Jean-Pierre Gauthier	Jean-Pierre Gauthier présente le bilan.	
	a. État des comptes	<p>M. Gauthier indique que l'objectif des recettes était fixé à 5,000\$ pour cette année et que la somme récoltée est de 5,110\$, soit un peu moins que l'an passé.</p> <p>Cependant, il précise que toutes les demandes de levées de fonds ont été envoyées simultanément aux familles et suggère ainsi pour l'an prochain d'étaler les actions dans le temps, avec notamment un démarrage en octobre plutôt qu'en décembre.</p> <p>Le compte de banque consolidé fait apparaître un solde de 15,321\$ à ce jour.</p> <p>Jean-Pierre Gauthier confirme que l'APÉ dispose d'un fonds enseignants de 3,000\$. M. Surprenant précise qu'une demande de financement est à venir</p>	

		<p>pour le Baccalauréat et non Expo-sciences.</p> <p>Il précise que l'imprimante 3D pour un montant de 1,500\$ n'est pas retenue par Ianick Leroux.</p> <p>Le total à dépenser s'élève donc à 17,173\$.</p>	
	b. Demande de financement des finissants	<p>Shelley Latendresse indique que 36 élèves sont finissants cette année pour le Bal, ce qui représente environ 150 personnes (avec les familles). Il est indiquée que la somme de 750\$, attribuée l'an passé pour le Bal des finissants, semble insuffisante au regard du nombre d'élèves croissant cette année.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposition : <p>Il est proposé par Marc Caloren de passer ce montant à 1,000\$.</p> <p>Jean-Pierre Gauthier suggère l'attribution d'une somme d'argent par élève, soit 50\$ / élève, ce qui ferait un total de 1,800\$, ce qui est alors proportionnel à l'effectif réel. Cette formule équitable semble être adaptée au besoin de l'activité, même si certains parents émettent une réserve sur le fait que leur don d'argent se veut avant tout dédié à des projets pédagogiques et éducatifs.</p> <p>M. Gauthier rappelle que cela reste une partie minime du budget de l'Association qui est dans son ensemble réservé à l'éducation des élèves, dont cette activité fait partie et qui reste symbolique et importante aux yeux de nos adolescents.</p> <p>Adoption proposée par Shelley Latendresse et Gerry O'Neil – Adopté à l'unanimité</p>	
20h30	7. L'élection d'un parent au Comité des partenaires	<p>Trish Kolber indique que Sandrine Laroche qui est maintenant employée par le CSF, ne peut plus faire partie du bureau de l'APÉ.</p> <p>Elle informe les participants que Joé Pagé, propose sa candidature à ce poste. Celui-ci est élu par acclamation.</p> <p>Kim Nishimura précise que les discussions sur l'organisation scolaire, le projet éducatif et l'offre de choix de cours sont des sujets qu'ils aborderont ensemble.</p>	
20h35	8. Statut des comités		
	a. Comité des partenaires	Ce point a été abordé ci-dessus.	
	b. Levées de fonds	Trish Kolber donne un bref aperçu des dernières actions menées par l'APÉ.	
	i. Tourtières et cretons Camil	Camil Dubuc précise qu'il a reçu beaucoup de commandes de dernières minutes. Il indique que la marge de profit ne semblait pas assez élevée et s'interroge sur le prix de vente des produits aux familles.	

		L'ambiance était très agréable.	
	ii. Sapins et couronnes Gerry	Gerry O'Neil relate avec humour son escapade en camion de nuit à Columbia Valley et indique que les sapins étaient de belle qualité.	
	iii. Dons directs Jean-Pierre	Voir le bilan.	
	c. Social		
	i. Patinage 3 janvier 2015	L'activité a accueilli environ 50 personnes sur la patinoire de Trout Lake.	
	ii. Bowling 1 ^{er} février 2015 Hélène	Une soirée Bowling est proposée prochainement aux adolescents et aux familles des autres écoles. L'invitation sera envoyée très prochainement pour cette soirée prévue le 1 ^{er} février.	
20h40	9. Varia		
	a. La cause juridique Joé Pagé	<p>Joé Pagé et Claude Martin souhaitent sensibiliser les parents au contexte juridique que rencontre actuellement l'APÉ dans sa bataille pour la construction d'une autre école. Pour cela, l'avocat Nicolas Rouleau, en direct via Skype, relate les faits.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contexte de l'affaire : <p>Maître Rouleau revient sur la date du 2 décembre, jour de la plaidoirie et point culminant pour la reconnaissance de la non-équivalence de l'école Rose-des-Vents aux autres écoles anglophones du VSB. Maître Rouleau indique que l'APÉ a gagné en 1^{ère} Instance puis perdu en Cour d'Appel. L'affaire a donc été renvoyée en 1^{ère} Instance puis en Cour Suprême, où les juges semblent avoir compris l'argument et il pense qu'il y a donc un espoir de gagner.</p> <p>Pour information, la Cour était composée de 2 juges québécois et de plusieurs juges anglophones. L'APÉ a précisé qu'elle était prête à plaider en anglais, ce qui a facilité le dialogue avec la Juge en chef, qui a pu s'exprimer dans sa langue maternelle.</p> <p>Si l'on gagne en Cour Suprême, la décision pourrait prendre entre 6 et 10 mois, soit une réponse espérée pour l'été selon l'estimation de M. Rouleau.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coup de théâtre : <p>Cependant, Joé Pagé indique avec indignation, qu'à la grande surprise de tous, le CSF a plaidé contre l'APÉ devant la Cour Suprême du Canada, le juge du CSF soutenant que la procédure n'était pas conforme. L'attitude du CSF est donc honteuse dans cette affaire puisqu'il ne défend en rien les intérêts des familles. Les juges eux-mêmes en étaient très déstabilisés. Suite à cet</p>	APÉ

		<p>incident, Joé Pagé a envoyé un courriel au CSF leur demandant des explications sur leur stratégie et leur positionnement face aux parents d'élèves des 2 écoles. Maître Rouleau a utilisé son droit de réplique, non pour attaquer le CSF de façon négative, mais pour faire valoir que leur position n'était pas fondée, afin de tenter de redresser la position des parents, quoiqu'à ce stade les discussions étaient closes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie et suivi: <p>La Cour Suprême semble avoir compris que l'APÉ était coincée entre une organisation parapluie incompetente et une province qui ne souhaitait pas aller de l'avant pour la construction de cette école.</p> <p>Joé Pagé met en garde les familles contre le fait d'écrire une lettre au CSF, malgré la suggestion faite par Trish Kolber de réagir face ce contexte. Cette lettre pourrait s'avérer néfaste en termes de temps dans cette bataille, si par hasard, la Province tombait dessus.</p> <p>Hélène Roy s'interroge sur la stratégie à adopter et Gerry O'Neil précise qu'il serait préférable d'inviter le CSF à l'une des réunions régulières de l'APÉ afin que cette organisation nous présente leur cause.</p>	
20h55	b. Le banquet athlétique 4 juin 2015	<p>Trish Kolber ajoute qu'un banquet athlétique se tiendra le 4 juin prochain, à la demande d'Alain Arbour, afin d'encourager les jeunes athlètes et les féliciter de leur performance tout au long de l'année. Une centaine de personnes serait attendue.</p> <p>Elle précise qu'il y a dans notre communauté des parents qui sont traiteurs à qui l'on pourrait faire appel pour cet évènement.</p>	
	c. Ski	<p>Joé Pagé confirme que 34 élèves skieurs sont inscrits cette saison avec 2 accompagnateurs au secondaire (idem en primaire). Il rappelle que les parents sont les bienvenus.</p>	
21h00	10. Levée de l'Assemblée	<p>Trish Kolber déclare la levée de la rencontre.</p>	